

EDITO

Suite aux dernières élections, en tant qu'adjoint à l'Urbanisme et aux Bâtiments Communaux, ma mission avec l'aide de la commission composée de cinq membres M-A Boué, J-L Cocault, E. Peltier, S. Thomas et C. Lecomte, est de planifier tout acte de construction ou d'aménagement sur la commune en se référant au plus important document d'urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans les mois à venir, suite au classement au titre des monuments historiques de notre Chapelle de Beauvais, il nous faut mettre en place, avec la collaboration du bureau d'étude Atelier Découverte de Saint-Malo, un Périmètre de Protection Modifiée (PPM). A ce jour, cette protection nous impose une réglementation spécifique dans un rayon de 500m autour de l'édifice.

En association avec le cabinet Prigent et un Comité de Pilotage composé d'élus, de membres associatifs et de représentants des écoles, nous avons à réaliser l'aménagement de l'Espace « La Millière ». Cet espace recevra dans le cœur du bourg notre futur Pôle Enfance Jeunesse mais aussi de l'habitat (construction de 9 logements) et du stationnement.

Nous devons également veiller à la mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments communaux pour faciliter le déplacement des personnes atteinte d'un handicap

Albert BOUCAUD, Adjoint à l'urbanisme et aux bâtiments communaux

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2014

Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées.

Présentation du rapport annuel 2013 du SPANC : Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

Lotissement Les Croisettes, 2^{ème} tranche : approbation de l'étude détaillée pour l'éclairage public.

Le Conseil Municipal approuve l'étude établie par le SDE35 et accepte la participation demandée à la commune qui s'élève à 18 128 € et autorise Madame le Maire à signer la convention de mandat correspondante pour la réalisation des travaux.

Plan Local d'Urbanisme : suppression emplacement réservé n° 5.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la suppression de l'emplacement réservé n° 5 sur le projet d'aménagement de l'Espace de la Millière en vue de la DUP et accepte la proposition du bureau d'étude ARTEFACTO d'un coût de 570 € ht soit 684 € ttc correspondant aux honoraires pour la mise à jour du PLU et les frais de tirage.

Service technique : acquisition d'un conteneur pour stockage matériel.

Le Conseil Municipal accepte le devis des transports AUBIN de Bréal sous Montfort pour l'achat d'un conteneur d'occasion pour le stockage du petit matériel au prix de 3 300 € ht livré soit 3 960 € ttc.

Nouveaux rythmes scolaires : tarif à appliquer près des familles pour les TAP (temps d'activités périscolaires).

A l'issue des quatre propositions présentées au vote, à savoir :

N° 1 = gratuité N° 2 = 15 € N° 3 = 36 € N° 4 = 90 €

Ont obtenu : Abstention = 2 voix, proposition n° 1 = 5 voix, proposition n° 2 = 7 voix, proposition n° 3 = 5 voix, proposition n° 4 = 0 voix,

Après vote, le conseil Municipal décide d'appliquer le tarif forfaitaire de 15 € par enfant pour l'année scolaire 2014-2015 aux familles qui inscrivent leur enfant aux temps d'activités périscolaires. Un bilan d'évaluation sera effectué en fin d'année.

Services périscolaires (restaurant et garderie) : revalorisation des tarifs à compter de septembre 2014.

Restaurant scolaire : après vote, le Conseil Municipal décide de fixer par 18 voix "pour" et 1 abstention le prix du repas à 3.85 € pour l'année scolaire 2014-2015.

Garderie scolaire : Après vote sur les deux propositions présentées,

Proposition 1 : le matin = 1.35€, le soir jusqu'à 18h15 (et goûter) = 1.90€, après 18h15 = 0.85€, Pénalités après 19h15 (1/4h) = 5€

Proposition 2 : le matin = 1.35€, le soir jusqu'à 18h15 (et goûter) = 1.80€, après 18h15 = 0.85€, Pénalités après 19h15 (1/4h) = 5€

le Conseil Municipal décide par 3 voix pour la proposition 1, 14 voix pour la proposition 2 et 3 abstentions d'appliquer les tarifs de la proposition 2 pour l'année scolaire 2014-2015.

Subvention pour voyage à l'Ecole publique (complément).

Le Conseil Municipal attribue le complément de subvention de 877.50€ au titre des voyages à l'Ecole publique pour les CP-CE1.

Comptabilité :

Le Conseil Municipal approuve la DM n° 1 au budget principal 2014.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2014

Enquête publique relative au projet d'exploitation par la SAS AVEL BREIZH d'un parc éolien situé au lieudit « La Baudière » à Coësmes.

Avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal émet un avis favorable avec 11 voix pour et 7 abstentions.

.../...

Nouveaux rythmes scolaires :

- projet de convention avec les intervenants

Le projet de convention est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal, après les ajustements discutés en séance.

- réflexion sur la mise en place de services périscolaires (restaurant et/ou garderie) le mercredi midi. Si accord tarif à appliquer :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre la mise en place d'une garderie le mercredi midi. Il donne son accord pour la mise en place du service périscolaire de restaurant le mercredi midi.

Le tarif du restaurant scolaire, ouvert de 12 à 13h00, est validé au prix de 3.85 € le repas par 11 voix pour et 7 contre. (2 voix pour le tarif de 5€ et 16 contre, 5 voix pour le tarif de 4.50 € et 13 contre). Une pénalité de 5 € par 1/4h de retard, par enfant, sera appliquée.

Projet de lotissement des Consorts Garnier :

- présentation et approbation de la convention de Projet Urbain Partenarial

Le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la convention de Projet Urbain Partenarial, selon le tableau présenté pour les participations.

- présentation et approbation de la convention de rétrocession de la voirie et des équipements

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de rétrocession de la voirie et des équipements.

- dénomination de la voie

Le Conseil Municipal décide de nommer la voie « Allée Jean-Marie Garnier » par 16 voix pour, 1 abstention.

Résidence de Bon Abri : révision des loyers au 1^{er} juillet 2014

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (17 voix) la revalorisation des loyers des logements locatifs « Résidence de Bon Abri » selon l'indice de référence intervenant dans la révision au 4^{ème} trimestre 2013, soit une évolution de +0.69%.

Droit de préemption urbain : examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien situé rue des Primevères

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter le bien situé rue des Primevères, (17voix).

Produit des amendes de police : acceptation de la somme proposée pour les travaux de mise en sécurité de la rue Robert Lequerré.

Le Conseil Municipal accepte la somme proposée, soit 9 113 €, pour les travaux de mise en sécurité de la rue Robert Lequerré.

Projet de cession à la commune de parcelles non utilisées par le Conseil Général d'Ille et Vilaine et implantation du futur centre d'exploitation départemental sur une parcelle de 7 250 m² environ au lieudit « Les petits champs ».

Le projet de cession à la commune de parcelles non utilisées par le Conseil Général d'Ille et Vilaine est validé par le Conseil Municipal à l'unanimité soit 4207m² pour un prix d'achat à 1724.27€ soit 0.41€/m². Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de proposer au Conseil Général l'implantation du futur centre d'exploitation sur la partie sud avec élargissement du chemin et entrée située dans l'angle nord-est du terrain et de demander la rétrocession à titre gracieux d'une bande pour élargissement de la voirie. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition près du Conseil Général d'une bande de 5 m autour de la propriété de M. et Mme Clouet qui leur sera ensuite rétrocédée.

TRAVAUX A VENIR

Afin d'améliorer la qualité de l'eau, le SIEFT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil) procédera à partir de la mi Septembre au renouvellement de la conduite d'eau Rue de Beauvais entre le passage à niveau et la Chapelle.

A partir de la mi septembre la départementale 3041 entre le Theil et Janzé sera fermée à la circulation pour cause de travaux . Une déviation sera mise en place sur la 2x2 Rennes-Angers, et pour les véhicules lents la déviation se fera par Essé .

Jean Louis COCAULT Adjoint voirie et réseaux

COULEURS DE BRETAGNE au THEIL DE BRETAGNE le SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2014

Manifestation initiée par la CCPRF ; venez peindre, dessiner entre amis, en famille, en différents lieux du Theil de Bretagne
Renseignements : auprès de Laurent Guiriec 02 99 43 64 87 ; dépliant disponible à la Mairie ou sur : <http://www.couleursdebretagne.org/>

Les parents d'élèves de L'Ecole Publique organisent le 14ème VIDE-GRENIER du Theil de Bretagne - le 7 septembre

A partir de 7h autour de la place de l'église. Emplacement illimité 2€. Buvette-sandwichs-galettes saucisses sur place.
C'est l'occasion de revendre des jouets, des vêtements, des meubles, des bibelots dont vous n'avez plus l'usage pour leur offrir une nouvelle vie tout en arrondissant votre fin de mois... Alors n'hésitez plus et profitez de l'été pour faire le tri dans les placards, le grenier et le garage !!!
Merci aux riverains de ne pas laisser stationner leurs véhicules sur les parkings de la mairie, dans les rues du verger, rue Amand de Léon des Ormeaux et place de l'église de 6h à 20h !!!!

L'ATELIER FLORAL

Vous êtes passionnées de fleurs... VENEZ NOUS REJOINDRE, les cours ont lieu un mardi par mois de septembre à juin. Ils sont animés par Nathalie Hupel. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, la nouvelle saison 2014-2015 débutera le **mardi 9 septembre 2014 à 14h** (selon inscription) **ou 20h30** « salle André Hoisnard » (terrain des sports) Cotisation **45€**. Contacts : *Martine Savouré Présidente* : 0299477687 ou *Marie-Thérèse Poirier secrétaire* : 0299477451 mail : atelierfloral.leteuil@gmail.com

"TOUT LE THEIL À VÉLO" le DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

Circuits de 12 à 18 km dans la forêt du Theil avec découverte de sites historiques. Venez en famille passer un bon moment convivial !
Départ de l'église à 13h30. Retour au lavoir vers 16h30 avec rafraichissements et encas. Gratuit.

Contact : 06.12.26.18.95 ou "comitedesfetesduthuil@orange.fr"

AMOUR DES LIVRES — APPEL A BÉNÉVOLES !

Pour le Festi Theil N°2 du 26 et 27 septembre 2014. Et pour la semaine du 13 au 19 octobre sur le thème de l'école en 1900, nous recherchons des bénévoles, acteurs, prêt de matériel d'époque, témoignages etc.
Contact : amourdeslivres@yahoo.fr - Tel. 02.56.48.11.92.

SOIRÉE SPECTACLE SAMEDI 11 OCTOBRE

organisée par la Municipalité et le Comité des fêtes

La COMPAGNIE COSNET vous propose un théâtre intitulé « la Casquette du dimanche ». En préambule, le groupe vocal La Musarde vous fera découvrir ou redécouvrir son répertoire très varié.

Pour le Comité des Fêtes, Marc SORIN, Président

Pour la Municipalité, Geneviève FERRÉ, Adjointe à la Communication

LE COMITE DES FETES recherche des BÉNÉVOLES

Pour ses différentes manifestations (Mémé dans les orties, moules-frites,...).

Contact : 06.12.26.18.95 ou

"comitedesfetesduthuil@orange.fr"



Connaissez-vous EHOP ? Avez-vous déjà pensé au COVOITURAGE domicile – travail ?

Ehop c'est une solution de mobilité pour tous les actifs (salariés et en recherche d'emploi) : Economique, Responsable, Solidaire et créatrice de liens, Pratique. Pourquoi pas vous ? Pour s'inscrire, c'est simple et gratuit : www.ehop-covoiturage.fr Contact : Sylvain SOREL – CCPRF

BIBLIOTHÈQUE

« Une p'tite histoire passait par là » le jeudi 18 septembre à 10h30.
Une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) sera animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable.

Atelier shooting photo Un atelier sera proposé le mercredi 24 septembre à partir de 14h30. Possibilité de s'inscrire en passant nous voir.

Coup de cœur ! « Le sourire des femmes » de NICOLAS BARREAU
En ce triste vendredi de novembre, encore sous le coup du départ soudain de son compagnon, Aurélie remarque dans une librairie ce roman. En le feuilletant, elle y découvre le nom de son restaurant *Le Temps des cerises*. La lecture passionnée de ce roman -où elle se reconnaît immédiatement dans le personnage principal- la sauvera du désespoir. Elle décide alors de remercier l'auteur en l'invitant dans son établissement. Mais rencontrer le mystérieux écrivain par l'intermédiaire de son éditeur français se révèle difficile... Déterminée Aurélie ne renonce pas et lorsqu'arrive dans sa boîte aux lettres un message de l'auteur, une rencontre différente de celle qu'elle imaginait en découle.

Contact : 02.99.47.73.55 - bibliotheque.leteuildebretagne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30.

A FOND LA GYM

Septembre 2014/ juin 2015 : cours de fitness à la salle de la garderie tous les **jeudi soir de 19h30 à 20h30**. Cotisation : **85€**. Un certificat médical sera demandé. Nouveau : section gym douce pour les personnes séniors ; le **jeudi de 14h30 à 15h30**. Contact : Laurence BOUSSIN 06.63.73.66.32.

RETIERS VOLLEY-BALL

Si vous souhaitez entretenir votre forme par le biais d'une activité physique et dans un esprit de convivialité, venez nous rejoindre. Ouvert à tous : jeunes et moins jeunes, débutants ou un peu plus confirmés. Reprise des entraînements le **10 septembre de 20H45 et 22H30 à la salle B. Papin à Retiers**. Adhésion annuelle : 50 €

Contact : Marie-Jeanne Boissard à Marcillé-Robert 02 99 43 63 54, ou Marie-Liliane Amoureux à Retiers 02 99 43 59 61

Des BISTROTS-DÉBATS pour les jeunes actifs de « 20 à 40 ans »

Vous vous intéressez à la vie et au développement de votre territoire ? Vous avez soif d'échanges et de débats ? Prochaine rencontre : *Engagement / expression des jeunes sur le territoire* : mercredi 24 septembre 2014 à 20h. Actualité des bistrots-débats disponible sur facebook à *Jeunesse Active du Pays de Vitré Porte de Bretagne* et sur le blog de l'association à : <http://conseil.developpement.paysdevitre.org/>
Renseignements & inscriptions : 02.99.00.85.77 - conseil.developpement@paysdevitre.org

COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX

Le SMICTOM propose en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, une action de **collecte à domicile et à prix négociés des déchets dangereux des professionnels** (colles, vernis, peinture...) Les artisans peuvent s'inscrire jusqu'au 30/11/14. Le dépliant explicatif est disponible en déchèteries et sur le site web du SMICTOM www.smictom-sudest35.fr/ - 02 99 74 44 47

SMICTOM – Et si vous compostiez ? Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SMICTOM organise des **ventes de composteurs à prix préférentiels avec un temps de formation**.

Deux volumes sont proposés : 300 litres pour 20 € ou 600 litres pour 30€. Un petit seau de 10 litres permettant de préstocker ses déchets de cuisine est offert par le SMICTOM. La réservation est obligatoire sur le www.smictom-sudest35.fr ou par téléphone au 02 99 74 44 47 avant le 08/09. Une distribution sera réalisée le 20 septembre à Janzé.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES Retenez dès à présent la date de distribution des sacs jaunes pour les conteneurs individuels : lundi 13 octobre 2014. En cas de besoin, des sacs sont disponibles en mairie.

Parution le lundi 18 août 2014

Pour Infos-Le Theil n° 195 articles à déposer pour le **15/09/2014** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick BOUÉ

Rédaction et impression : Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30.

